



Compte rendu du CTL du 28 juin 2022

Retrouvez la *déclaration liminaire* de **FO DGFIP 67** portant sur les points nationaux et locaux.

Approbation des PV des CTL des 04/03 et 17/03/22 : RAS.

Rapport d'activité 2021 de la DRFIP

Comme dit dans notre liminaire (à lire pour ceux qui ne l'ont pas encore fait ;-), du factuel, du descriptif, rien sur la réalité des agents, rien sur la réalité des services. Il faut que ce soit rose, il faut que ça brille et qu'il montre que nos directeurs ont été de bons petits soldats !

Quelques infos RH intéressantes néanmoins :

- 23 restructurations [mais combien de suppressions?] pour 195 agents concernés
- 257 mouvements de mutations
- 85 PRS versées, 53 IAMF versées + 11 remboursements de frais de changement de résidence
- 153 demandes de forfait mobilité durable
- 23 demandes de rupture conventionnelle (pour 3 ayant abouties)
- 34 recrutements externes (11 services civiques, 5 apprentis, 10 contractuels, 4 agents Pacte, 4 personnes en situation de handicap)
- 66 départs en retraite (69 en 2020, 78 en 2019)
- 6578,50 jours versés dans le CET (1567 pour les C, 2586,5 pour les B, 2425 pour les A). Mais comme l'a fait remarquer **FO**, il aurait été judicieux d'indiquer les données 2020 et 2019.

Présentation du plan de continuité d'activité

Il aura fallu une pandémie mondiale pour que la DGFIP refonde ce plan concocté à l'époque en prévision de la grippe H1N1 et laissé à l'abandon par la suite jusqu'en 2020.

Son but est d'anticiper et donc de réduire au maximum l'impact d'une crise sur l'exercice de nos missions essentielles au bon fonctionnement du pays.

Il se traduit par la priorisation des activités dans une pure logique de continuité selon un double critère de durée et d'intensité.

La DGFIP a retenu 4 scénarios d'indisponibilité (d'un bâtiment, des agents, de prestataires/fournisseurs, du système d'information). Elle les a décliné par listes de sinistres, d'une part, et stratégies opérationnelles, d'autre part.

Il détermine les effectifs minimaux requis. Bien évidemment, le télétravail facilite les choses.

Les élus **FO** ont fait remarquer à la direction qu'elle confondait les services Liaison-Recouvrement et Rémunérations, notamment au niveau des applications utilisées...Le PCA va donc être corrigé...

Résultat de l'observatoire interne IPSOS

FO a redemandé les résultats de l'observatoire local.

Trop peu de participants dans le 67 (1/3 des agents), en deçà du taux de participation national, la direction n'a donc pas souhaité communiquer les chiffres car ils ne sont pas significatifs.

Les élus **FO** ont exigé de les avoir. Le refus a été ferme. Chacun en tirera les conclusions qu'il souhaite. Mais, pour nous, **là où c'est flou...**

La direction a souhaité nous donner oralement certains résultats locaux, ceux qu'elle a choisis, sans doute ceux qui l'arrangent... Dans ces conditions, nous ne les reproduisons donc pas ici.

Pour mémoire, à grands renforts de messages et de relances adressés aux agents et à leurs chefs de services, les directions avaient incité les agents à participer à l'enquête de l'observatoire interne du Ministère, quitte à les relancer et à reculer la date de fin de recensement.

Pour **FO**, dans le contexte de la DGFIP, il n'est guère surprenant que les agents ne se soient pas précipités (même pas 40%) pour répondre à une enquête dont les résultats ne serviront finalement qu'à prendre la température, sans volonté de s'attaquer aux causes réelles du mal être au travail.

Cependant, cela démontre bien le désarroi des agents et un malaise général dans les services.

A noter, un peu plus de A et A+ que de B et C cumulés ont répondu... Cela interroge...

Nous avons appris qu'IPSOS avait donc appliqué des règles de pondération pour les B et les C... Les instituts de sondage utilisent la pondération pour les élections politiques, leur cœur de métier, avec le succès que l'on sait, alors on peut s'interroger sur la pondération utilisée pour la DGFIP qu'IPSOS ne connaît pas, à part pour présenter la facture de cet Observatoire...

A noter également, que les directions ayant le plus répondu sont les DIRCOFI, suivi par les Services Centraux, non impactées par le NRP... Cela réduit encore la portée des résultats...

Si tout n'est pas noir, ce nouvel opus sonne avec constance comme un **désaveu flagrant des orientations prises** :

- 28 % des collègues seulement sont optimistes sur les avenir au sein de la DGFIP...
- 6 % des collègues ont une motivation qui augmente contre 48 % ont une motivation qui diminue...
- Le rythme du changement au sein de la DGFIP est jugé trop rapide par 56% des personnels
- 63% de ces derniers jugent que la DGFIP évolue dans le mauvais sens !!!
- 2/3 des agents ne se sentent pas accompagnés dans leur parcours professionnel
- 67 % des personnels ne sont pas satisfaits des possibilités d'avancement, de promotion
- 59 % estiment que sur ces derniers mois de crise leur charge de travail est en hausse

Certains résultats ont sans doute été favorisés par la mise en place du télétravail, comme l'amélioration de l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

D'ailleurs, le bilan du TT est positif (plutôt ou tout à fait d'accord pour 85 % des répondants), y compris au niveau du management (72 % des encadrants).

Pour **FO**, au vu de cet Observatoire interne, les agents attendent des actions concrètes : plus de salaires, plus de promotions, plus d'effectifs, des applications informatiques qui fonctionnent, l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois...

Point sur l'élaboration du contrat d'objectifs et de moyens

Les élus **FO DGFIP 67** se sont largement exprimés sur ce point dans la déclaration liminaire de ce CTL (et du CHSCT du 22 juin).

30 questionnaires sont remontés renseignés (pour 1352 agents)... Quel camouflet pour la Direction !!! Mais est-ce étonnant ? A cela s'ajoutent 9 contributions collectives (des divisions métier).

Par ailleurs, la position de **FO** sur la Loi de Transformation de la Fonction publique est largement connue, pas besoin d'y revenir : il s'agit d'une arme de destruction massive du Service public !

En un mot, c'est juste de la com' mais les suppressions d'emplois et le rétrécissement du réseau seront continuent malheureusement et leurs conséquences seront bien réelles...

Après le remue-ménages, il y aura une concertation nationale avec les OS [concertation, pas négociation... il ne faut pas exagérer...] puis le DG communiquera sur le COM final.


Questions diverses – posées par FO DGFIP 67

Dans un CTL pauvre en sujets locaux, les élus FO DGFIP 67 ont posé à la direction 11 questions intéressant les agents du 67 :

- **Cas Covid** : depuis une dizaine de jours, 1 à 2 cas déclarés / jour.
- **Nouveau régime de responsabilité financière des gestionnaires publics**: on attend toujours les décrets, mais pas avant juillet. Donc il faudra encore attendre. Les agents B et C ne devraient pas être responsables. FO a rappelé que les agents attendent des certitudes...
- **Critères du choix d'affectation des contractuels** : vacances d'emplois à l'issue du mouvement. 11 recrutements niveau C (2 SGC Erstein, 1 SGC Saverne, 1 SGC Sélestat, 2 SIP Saverne, 1 antenne de Haguenau, 1 SIP Strasbourg, 2 SIP Wissembourg, 1 DBLI). 6 demandes de recrutements de niveau B, avec un contrat jusqu'au 31/08/23 maximum, en attente de validation par la Délégation.
- **Antenne de Forbach** : seront transférés la gestion des AVISIR et la gestion des locaux CFE (hors contentieux).
- **Trésorerie de Bischwiller** (en appui de notre intervention CHSCT) : la direction est consciente de la situation, le nombre d'emplois devra être réfléchi au prochain exercice emploi.
- **Fin du SDE** : Comme FO l'a toujours répété, la rumeur de la suppression de ce service est totalement infondée.
- **Mouvement local des A+** : Pas prévu cette année... Le Centre de Contact devait être pourvu par priorité mais la vacance générée suite à l'affectation au CC sera gérée [on ne sait pas comment] jusqu'en septembre 2023...
- **Postes CDL vacants** : La Direction a publié les fiches de poste sur l'APEC... Quel succès pour les emplois de CDL... C'est malheureux pour le Service public d'en être arrivé là... mais significatif des réformes de la DGFIP...
- **Rapport Social Unique (RSU) et Tableau de Bord de veille sociale (TBVS)** : La direction locale ne connaît pas le RSU... c'est pourtant une obligation légale... Le TBVS sera vu en CTL au 2nd semestre.
- **Coût du gardiennage du 35 Vosges** (intervention de FO au CTL du 04/03 puis 23/05): nous avons redemandé le coût qui ne nous a pas encore été fourni.
- **SGC d'Erstein** : Alerte concordante de tous les syndicats. La conjoncture du poste n'est pas la seule responsable de la situation, les collègues savent de quoi il retourne.
- **Délai de route** : A la question soulevée par une autre OS et suite à la réponse de la Direction, FO a lu l'instruction générale harmonisée. La réponse du service RH est donc erronée, les agents de Schiltigheim ont bien droit au jour de délai de route pour leur nouvelle affectation, y compris à Strasbourg.

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Marie-Claire SAIDOU

A vos côtés, de votre côté

<p>Section FO DGFIP 67 fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/ site national : www.fo-dgfip.fr/</p>	<p>BULLETIN D'ADHESION à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP</p>
	<p>NOM : PRENOM :</p> <p>GRADE : Echelon : Indice :</p> <p>AFFECTATION :</p> <p>déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP</p> <p>Fait à : le <small>(signature)</small></p>
<p>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</p> <p>Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25</p>	